

**AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU :  
CONSEILS AUX VOYAGEURS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

**Montréal, le 18 décembre 2015** – L’aéroport Montréal-Trudeau prévoit accueillir de nombreux voyageurs au cours de la période des Fêtes. Aéroports de Montréal (ADM) en profite pour rappeler quelques conseils d’usage.

Afin de rendre plus agréable et rapide le passage à l’aéroport, Aéroports de Montréal rappelle à ses passagers qu’ils peuvent utiliser les nombreux services en ligne disponible sur notre site [www.admtl.com](http://www.admtl.com). Avec SecurXpress, les passagers au départ des vols internationaux et domestiques peuvent réserver gratuitement à l’avance leur passage prioritaire au point de contrôle de sécurité. Il est aussi possible de réserver en ligne son stationnement à l’aéroport, profitant de la proximité de nos stationnements et du même coup de tarifs avantageux.

Les passagers pourront ainsi profiter du temps supplémentaire pour découvrir l’offre intéressante des boutiques et restos de nos secteurs commerciaux, tout en écoutant les prestations musicales et de chants de circonstance qui agrémenteront l’ambiance de l’aérogare. Pour nos plus jeunes passagers, l’animation dans l’aérogare de la compagnie de cirque montréalaise Cirkazou avec ses lutins, ses magiciens, ses maquilleuses ambulantes et autres personnages imaginaires amuseront assurément les petits comme les grands. À cela s’ajoute un safari virtuel près de la barrière 53, où les enfants pourront caresser virtuellement plusieurs animaux dans une expérience unique de réalité augmentée.

Nous rappelons à nos passagers de vérifier l’horaire de leur vol avant de se rendre à l’aéroport en consultant le site d’ADM ou en communiquant avec leur compagnie aérienne.

**Préparation des bagages**

Afin de faciliter l’inspection au contrôle pré-embarquement, ADM rappelle aussi aux voyageurs de placer leurs cadeaux emballés dans leurs bagages enregistrés (bagages de soute). Si ce n’est pas possible, nous rappelons que les cadeaux placés dans les bagages à main (transport en cabine) ne doivent pas être emballés. Pour plus d’information sur les objets permis en cabine, consultez le site [www.catsa-acsta.gc.ca](http://www.catsa-acsta.gc.ca).

**Pour les accompagnateurs**

Il est important de s'assurer que le passager est bel et bien arrivé avant de se diriger vers le débarcadère au niveau des arrivées. S'il n'y est pas encore, les accompagnateurs peuvent utiliser gratuitement le stationnement d'attente CellParc. De plus, afin de faciliter le repérage des passagers, le débarcadère est divisé en 5 zones d'embarquement : A, B, C, D et E.

**À propos d'Aéroports de Montréal**

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie plus de 650 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

-30-

Source : Christiane Beaulieu

Vice-présidente, Affaires publiques et communications